

# Catalogue Formations

2023 - 2024



Formations organisées par la FD CIVAM 30 à destination des agricultrices, agriculteurs, porteuses et porteurs de projet

PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES AGRICULTURE BIO

Spécial  
Viticulture



AGROFORESTERIE

PLANTES SAUVAGES

TRANSFORMATION

DIVERSIFICATION



ACCUEIL ÉDUCATIF À LA FERME

AGRITOURISME

OUTILS & COMMUNICATION



[www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr)

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

# Comment m'inscrire ?

## L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne !

### Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en pages 6 et 7.

→ **Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.** Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.  
**Lien vers le formulaire d'inscription CIVAM 2023-2024, cliquez ici.**

**Je m'inscris via le formulaire en ligne**

1



**Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription !** Pour les éventuelles formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

• Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.

• *Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne ? Vous avez une question ?* N'hésitez pas à nous envoyer un mail ([formation@civamgard.fr](mailto:formation@civamgard.fr)) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

**Catalogue 2023 - 2024 de la FD CIVAM du Gard** Téléchargez-le ici !

Retrouvez toutes nos formations (87 au total) !

2

**Nous vous invitons à adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard\***



Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso ([www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne : taper "FD CIVAM du Gard" dans la barre de recherche à côté du logo d'Helloasso.

...pour soutenir le développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (AB).

...et bénéficier de nos services.

**Voir les conditions d'adhésion en page 71.**

► **Si vous êtes de l'Hérault,** l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34. Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : <https://bio34.com/adherez>



**Pensez au co-voiturage !**

Peu de temps avant la formation, nous communiquons (après accord préalable) les coordonnées des participants à la formation afin de vous permettre d'organiser du co-voiturage.

### Foire aux questions !

**Vous avez une question sur une formation en particulier ?** Contactez le responsable indiqué sur la fiche de la formation.

### Le lieu n'est pas mentionné ?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de la formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.



A58

## Implanter et piloter les couverts végétaux en viticulture bio

**Durée** 1,5 jours + 2h30 à distance

**DATE** 14 Nov. 2023

### Intervenant

Nicolas DUBREUIL,  
Conseiller et animateur en viticulture, CIVAM Bio 66

*Il devient urgent de développer des modèles de production plus économes en produits phytosanitaires (dés herbants notamment) et plus résilients aux évolutions climatiques tout en optimisant la production. Cette formation vise à fournir des éléments techniques spécifiques sur l'enherbement semé en viticulture.*

### Objectifs

- Acquérir les bases de la nutrition de la vigne et de la vie du sol. Comprendre les interactions sol/plante.
- Analyser l'impact des couverts végétaux.
- Être capable de définir un plan d'action individuel et les itinéraires techniques pour implanter des couverts végétaux.

### Programme

- **Distanciel : Changement climatique en agriculture :** une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance)
- **En présentiel :**
  - Physiologie de la vigne, ses besoins, interactions sol-plante.
  - Gestion de la vigueur, effets de la concurrence et influences sur les maladies et/ou carences.
  - Rôles de l'enherbement.
- Maîtrise des adventices : modes de reproduction, destruction.
- Présentation des différents mélanges de semences et choix en fonction du type de sol.
- Itinéraire technique de l'enherbement semé : dates et méthodes de semis, pilotage de la destruction du couvert.
- Présentation de matériels de semis et de destruction.

Inscrivez-vous page 4 - Contact : Pauline L'HOTE - 07 66 56 06 08 - [lhote@civamgard.fr](mailto:lhote@civamgard.fr)

## Agroforesterie viticole et changement climatique

**Durée** 1 jour + 8h30 à distance

**DATE** 21 Déc. 2023

**Intervenant** AGROOF

*Afin de mieux préparer la journée en présentiel, la plate-forme en ligne d'Agroof sera mise à disposition des stagiaires ainsi que notre module sur le changement climatique.*

*Pour aller plus loin et être accompagné pour le montage de son projet :* une session de formation-action est prévue : voir la formation A30 «Monter son projet en agroforesterie» en page 28.

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - [gibert@civamgard.fr](mailto:gibert@civamgard.fr)

*L'agroforesterie en viticulture associe vigne et arbres, au sein de la même parcelle ou en bordure sous forme de HAIES. Dans quelles mesures l'agroforesterie est un levier pertinent de résilience face à un climat qui change, à l'échelle de la parcelle viticole ? Protéger des EXCES CLIMATIQUES, améliorer la BIODIVERSITE, embellir le PAYSAGE... découvrez cette pratique et les services qui y sont associés.*

### Objectifs

- Découvrir la vitiforesterie, dans la diversité de ses formes (haies, alignements en bordure et dans la parcelle, bosquets...), connaître leurs fonctions et leurs usages.
- Découvrir les grandes lignes concernant leur mise en place : coût moyen, date de plantation, principales techniques de plantation, pistes de financements...

### Programme

- Mille et une vitiforesteries, diversité de formes et de fonctions. Quelles réponses face au changement climatique ?
- Pourquoi planter ?
  - Lutter contre les ravageurs, faire brise vent, abriter les cultures face aux excès du climat, limiter les dérives de produits phyto, lutter contre l'érosion des sols, obtenir une certification, diversifier son activité...
  - Visite de terrain.



## A59 • Reconnaître les insectes ravageurs et auxiliaires au vignoble et lutte bio associée



**Durée** 1 jour  
+ 2h30 à distance

**DATE** 31 Mai 2024

### Intervenant

Cyril CASSARINI, Conseiller viticole - Chambre d'Agriculture du Gard

Inscrivez-vous page 4 -

Contact : Pauline L'HOTE

07 66 56 06 08- lhote@civamgard.fr



De plus en plus d'agriculteurs souhaitent réduire voire stopper l'utilisation de produits phytosanitaires pour la maîtrise des insectes ravageurs au vignoble. Pour cela, il est indispensable de savoir bien identifier les insectes ravageurs mais également les auxiliaires de culture. Comprendre leurs rôles, les pratiques favorisant leur présence sur la parcelle et savoir mettre en place une stratégie de lutte biologique globale.

### Objectifs

- **Savoir reconnaître** les principaux insectes ravageurs et auxiliaires du vignoble en zone méditerranéenne.
- **Comprendre** le rôle des insectes auxiliaires et comment les favoriser dans le vignoble.

### Programme

- **Distanciel : Changement climatique en agriculture** : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance).
- **En présentiel** :
  - Principaux insectes ravageurs et auxiliaires dans les vignobles méditerranéens.
  - Méthode de diagnostic sur les vignes pour identifier, compter, distinguer et piéger les insectes.
  - Fonctionnement de l'agroécosystème viticole et rôle des insectes auxiliaires.
  - Stratégies et techniques de lutte biologique.

## • Greffe de la vigne

**Durée** 1 jour

**DATE** 9 Avril 2024

**Lieu** A définir

### Intervenant

Marceau Bourdarias, Architecte du vivant

**co-organisation CIVAM Bio 34**

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Pauline L'HOTE - 07 66 56 06 08- lhote@civamgard.fr

Marceau Bourdarias accompagne des vignobles de toute la France depuis plus de 10 ans sur l'enjeu de la taille et la greffe de la vigne. Il questionne et fait évoluer les techniques pour une meilleure prise en compte de la physiologie de la plante. Cette formation a pour vocation de vous aider à réussir vos plantations, à comprendre le rôle de la greffe dans les maladies du bois et à prendre en main différentes techniques de greffe.

### Objectifs

- **Pourquoi greffer ?** Les avantages de la reproduction végétative.
- **Comprendre** les mécanismes physiologiques de soudure lors du greffage.
- **Connaître** les différentes techniques et leurs impacts sur le végétal.
- **Savoir réaliser** en autonomie les gestes de différents greffages et sur-greffages.

### Programme

#### Matin :

- Physiologie végétale appliquée à la greffe.
- Définition du greffage.
- Buts et possibilités des techniques de greffage.
- Les conditions du succès.
- Les différentes greffes existantes.
- Le matériel de greffage.

#### Après-midi :

- Ateliers pratiques en groupe.

## A60 • Taille douce en viticulture



**Durée** 1,5 jours

**DATES** 31 Janvier  
1<sup>er</sup> Février 2024

**Lieu** Sommières

### Intervenante

Karen POIROT, Conseillère et animatrice en viticulture, FR CIVAM Occitanie

### Objectifs

- **Acquérir** les bases de la croissance de la vigne.
- **Connaître** les maladies du bois et les possibilités de les limiter.
- **Être capable** de faire évoluer la taille vers une taille douce.

Les maladies fongiques du bois au vignoble sont en constantes évolutions et les pertes de vigueur peuvent aller jusqu'à la mort des ceps. Pour les limiter au maximum, une taille adaptée est importante et la connaissance et la compréhension des flux de sève est primordiale. La taille douce permet de limiter au mieux le risque des infections et la taille des premières années du plantier permet de garantir une taille plus simple plus tard ainsi qu'une vie du cep plus longue.

### Programme

- **Une demi-journée théorique**
  - **Physiologie de la vigne**, avec un focus sur les flux de sèves.
  - **Point de greffage**, explication des différentes greffes, test pour savoir si les plants sont viables ou pas.
  - **Les maladies du bois** et ce qui influence le départ de l'infection.
  - **Intérêt et objectifs de la taille.**
  - **Adaptation de la taille** selon l'âge du plant de vigne, taille de formation, taille d'entretien.
- **Utilisation des outils** : choix, entretien, sécurité, hygiène.
- **Principes de taille sur des plantiers** en année N+1 et N+2 Adaptation de la taille douce aux différentes formations : guyot, gobelet...
- **Mise en pratique.**

Inscrivez-vous page 4 - Contact : Pauline L'HOTE - 07 66 56 06 08- lhote@civamgard.fr

## • Maîtriser sa vinification naturelle

**Durée** 2 jours

**DATE** 20, 21 Juin 2024

**Lieu** A définir

### Intervenant

Jérémie Cébron, œnologue conseil à l'organisation régionale des producteurs bio du Pays de la Loire

### Objectifs

- **Comprendre** la microbiologie du vin.
- **Découvrir** les prérequis pour élaborer des vins sans intrants.
- **S'initier** à l'utilisation du microscope en vinification bio, biodynamie et méthode nature.
- **S'adapter** aux nouvelles contraintes imposées par le changement climatique.

Le vin nature ou naturel connaît un bel essor depuis quelques années, il existe même un label «Méthode nature» qui a été officiellement reconnu en 2020.

Mais quelles sont les techniques utilisées en cave ? Comment se lancer dans une vinification sans intrant ?

L'intervenant, Jérémie Cébron est œnologue conseil à l'organisation régionale des producteurs bio du Pays de la Loire et s'est spécialisé dans l'accompagnement à la vinification bio, biodynamie et nature.

### Programme

#### Jour 1

- Changement climatique et vinification.
- Microbiologie du vin et des fermentations.
- Techniques de vinification pour se passer des intrants œnologiques.
- **Visites de cave, discussion autour du matériel vinaire.**

#### Jour 2

- Apprendre à mieux connaître les micro-organismes présents dans sa cave et dans son vin.
- Comment utiliser les ressources présentes en cave ?
- Utilisation du microscope en vinification douce.
- Dégustations de vins avec analyses oeno et itinéraires techniques en appui.

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Pauline L'HOTE - 07 66 56 06 08- lhote@civamgard.fr

**co-organisation CIVAM Bio 34**

# Conditions générales

Comment m'inscrire ?  
Mode d'emploi en page 4



CORAL, l'organisme régional avec lequel nous mutualisons nos formations, assure le portage administratif de nos formations.

Une fois votre inscription réalisée et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des éventuelles formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions pour les autres financements, etc.).

Une à deux semaines avant le début d'une formation, vous recevrez un mail de CORAL avec leurs CGV (Conditions Générales de Vente) ainsi que la fiche standardisée de la formation.

Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org  
Tél. 06 58 40 55 03  
Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr  
Tél. 06 33 29 91 44

## 1 Public cible

**Priorité aux** exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

**Le nombre de places étant limité**, les premiers inscrits seront les premiers servis !

*Pour les personnes en situation de handicap*, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

• Vous êtes bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ? Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir !

## 2 Coût et prise en charge des formations

### → Contributeur VIVEA

**Contributeurs VIVEA**  
agricultrice ou agriculteur  
chef d'exploitation,  
cotisant solidaire, conjoint  
collaborateur, aide familial,  
associé d'exploitation

+

**Porteurs de projet en PPP**  
(Plan de Professionnalisation Personnalisé)

=

**Formation prise en charge par VIVEA**  
dans la limite du plafond  
annuel de prise en charge  
par VIVEA,  
à 3 000 € pour 2023.

Reportez-vous pages 65 et 66 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.

### • IMPORTANT

#### • Consentement électronique :

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation. Cela remplace la «fiche contributeur» qui était à remplir en début de séance. Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

• Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, consultez le [tutoriel sur le site web de VIVEA](#).

• Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA : Une attestation pourra vous être demandée.

• Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation. La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.

### → Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole, leur OPCO, OCAPIAT, au travers de son dispositif "Boost" Compétences", peut prendre en charge 45 % du coût de la formation, incluant les frais pédagogiques, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire du temps de travail. A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est d'environ 85 €. La demande de prise en charge peut être introduite avant ou même après la formation.

• Plus d'infos sur : <https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPIAT.pdf> et par mail : julie.benoit@ocapiat.fr  
Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !

### → Demandeurs d'emploi

Vous pouvez demander à Pôle Emploi (même si vous n'êtes pas indemnisé) de mobiliser l'AIF (Aide individuelle à la Formation) pour financer vos formations. **Contactez-nous 1 mois avant la première formation souhaitée** pour que nous établissions un devis pour Pôle Emploi (établi à environ 220 € par journée et généralement de 90

à 150 € pour les modules en distanciels). Il suffit de nous le mentionner lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne à nos formations. **Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations, nous pouvons éditer un devis unique.** Si nécessaire, nous vous rappelons.

### → Indépendants

#### • Vous cotisez à l'URSSAF ?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459>

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148>

### → Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation ?

Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé) !

• A noter...  
Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

# Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



## ■ Missions *Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -*

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

Une ASSOCIATION

60 ans  
d'actions  
& de  
convictions !

## ■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
- Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu



## Quelques actions phares

- Formations et journées techniques
- Compostage collectif à la ferme
- Accompagnement des jardins collectifs
- Défis Alimentation
- «Le Gard de Ferme en Ferme»
- Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
- Expositions et éditions de livrets...

## ■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional



## FD CIVAM du Gard


216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES

Pôle Formation tél.06 33 29 91 44

formation@civamgard.fr

[www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr)

Organisme de formation déclaré en Préfecture

 Suivez l'actualité  
de nos formations  
et de nos actions  
 sur Facebook  
 Instagram, Twitter

